

Conditions générales

- Montage des maisons : kit de construction entièrement monté par nos équipes, mais non compris traitement des murs par lasure, obligatoire en 3 couches. L'option proposé par le fabricant « traitement du bois en usine » correspond au traitement du gros œuvre : murs, chevrons du toit et solives des planchés par une couche de lasure incolore.
- Le client est le maître d'ouvrage
- Le client est chargé de préparer le soubassement (suivants nos plans) avant la livraison.
Possibilités :
Fondation sur plots (pilotis) nécessite des fournitures segmentaires – faux plancher en option.
Fondation sur plinthes (ligne en béton)
Fondation sur dalle
Les plans du soubassement livrés par le constructeur sont non contractuels et devront être défini par le maçon agréé.
- Avant de commencer le travail sur le chantier, le client est chargé de :
 - o Obtenir le permis de construire
 - o Viabilisation du terrain par électricité provisoire et eau.
 - o Avant la livraison, le client doit s'assurer que le chemin ou la route d'accès peuvent supporter le passage d'un camion (poids 30T).
 - o Au moment de la livraison présenter le schéma électrique pour le perçage des cloisons et le passage des gaines (si nécessaire).
 - o D'avoir la possibilité de stockage sécurisé pour les machines et l'outil de montage sur le chantier (box métallique ou sous-sol fermé).
- La construction est à déposer à quelques mètres (maximum 20m) du lieu de déchargement.
- Le sous bassement doit être facilement accessible par deux côtés au maximum.
- Le client est chargée du logement sur place de ¾ personnes (logement simple sur le terrain, exemple caravane avec douche et wc sans frais de nourriture).
- La participation du client dans l'organisation est pour la durée du montage
- Frais de déchargement d'une maison en bois à la charge du client (à prévoir un chariot élévateur télescopique. Poids d'une palette 3.5 T maxi).

Règlement : Acompte à la commande

(60 jours après la signature du contrat, délai prévu pour la réponse de la DDE et des organismes financiers. En cas de refus de permis de construire, le remboursement sera effectué) ; et le solde selon les conditions de vente contractuelles.

Le règlement d'un acompte correspond au stade « rez-de-chaussée monté » soit à la hauteur de 2.5m sans pose de menuiserie et sert au client pour vérifier la surface habitable.

- La garantie DECENNALE constructeur par assurance est délivrée au client à la fin des travaux. Le délai de réclamation des pièces manquantes (pour la livraison des maisons en KIT ou non monté) est de 21 jours après la livraison.
- Il est possible de visiter à tout moment nos chalets quel que soit les modèles.

Délai de montage d'une maison dans le devis non contractuel et pouvant changer selon :

- Type et hauteur de sous bassement des fondations réalisées par le client
- Temps et période de montage
- Quantité de gaine électrique effectuée
- Changement constructif apporté dans les constructions pendant la durée du montage.
- Vous devez coordonner les engagements des sous-traitants (électricité, plomberie, maçonnerie, etc ...) avec les délais prévus à la construction du bois.
- Place de stockage des matières sur le terrain.
- La Société Mercure Service se réserve le droit d'apporter toutes modifications utiles dans l'intérêt du produit.



Le Consul
37-41 Boulevard Dubouchage
06000 Nice
France
<http://www.mercureservice.fr>
contact@mercureservice.fr